ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège CACAULT
Route de Gorges
B.P. 29608
44196 CLISSON cedex
Tél : 02 40 54 02 04
ce.0440008v@ac-nantes.fr
https://cacault.loire-atlantique.e-lyco.fr/

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 1
Jeudi 29 septembre 2022

Membres présents : M. Levrard, Mme Guilbert, Mme Abah, M. Juret, Mme Gaildry, 5 personnels enseignants élus au CA, 2 délégués élèves, 2 délégués parents,

Membres excusés : Mme Fouquet, (conseillère départementale), M.Bretaudeau, Mme Jousset et Mme Protois Menu (représentants de la commune ou communauté d'agglomération)

Membres absents : 11

Nombre de membres du conseil d'administration : 25
Nombre de membres présents : 14
Quorum : 13

Présentation de l'ordre du jour

1 – Désignation du secrétaire de séance
2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2022
3 – D.O. (décision de l'ordonnateur) et D.B.M. (décision budgétaire modificative)
4 – Conventions : groupement papier, groupement comptable, S.D.I.S 44
5 – Adhésion du collège à des associations
6 – Concessions de logement de fonction
7 – Projets de voyages à Amboise et Rome
8 – Don du F.S.E. (foyer socio-éducatif) au collège
9 – Renouvellement de contrats P.E.C. (parcours emploi compétences)
10 – Questions diverses

M.Levrard suggère de voter les voyages après l'approbation du procès verbal du conseil précédent, dans la mesure où Mmes Jaunin et Fézard sont avec nous pour en effectuer la présentation.

1 - Désignation du secrétaire de séance

Marie Landreau, enseignante sera en charge du compte-rendu du CA.

2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2022

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques ou des observations relatives à ce procès-verbal.

Pour : 14	Contre : 0	Abstentions : 0

Vote : Le PV du CA du 28/06/2022 est adopté.

Arrivée de M. Mahieu, suppléant de Mme Fouquet, à 18h10 (15 votants)

3 – Projets de voyages à Amboise et Rome

Mesdames Jaunin et Fézard, enseignantes en histoire-géographie et en italien, présentent successivement les voyages souhaités :

AMBOISE
Thèmes : Léonard de Vinci et l'italien, la royauté en France
18, 19, 20 janvier : 5A, 5D, 5E
25, 26, 27 janvier : 5C, 5F

Programme : journée au Clos Lucé, ateliers scientifiques, le soir : alternance de jeux de sociétés et histoire à la bougie, journée sur le thème d'Anne de Bretagne

Le budget prévisionnel pour le premier groupe s'élève à 10605,50€ sur la base de 57 élèves ; et pour le second groupe à 15992,50€ fondé sur une prévision de 81 élèves

La participation demandée aux familles est à hauteur de **165€** par élève, quelque soit le groupe.

Une participation du foyer socio-éducatif est prévue à hauteur de 600€ pour Amboise n°1 et 800€ pour Amboise n°2.

Mme Abah rappelle qu'il est désormais possible de payer, entre autres, par télépaiement, mais en respectant au maximum l'échéancier dans la mesure où des acomptes doivent être réglés.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0

ITALIE
Dates : du 13 au 17 mars 2023
Lieu : Rome par avion (EasyJet)
Effectifs : Il est prévu 38 élèves de 3ème (latinistes et italianistes), les élèves seront hébergés par 4 ou 5 dans des familles d'accueil.

Le budget prévisionnel s'élève à 19 211 euros sur la base de 38 élèves.

La participation demandée aux familles : **400,00€**

Une participation du foyer socio-éducatif est prévue à hauteur de 800,00€

Si la subvention Phileas Fogg prévue à hauteur de 1800,00 euros n'est pas accordée, le collège assumera . Des actions sont aussi prévues au sein du collège pour réduire le coût des familles.

Un représentant de parents se demande si d'autres séjours avec nuitées sont envisagés.
M. Levrard répond que c'est à la réflexion.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0

8 – <u>Don du F.S.E. (foyer socio-éducatif) au collège</u>

Les dons du FSE à destination des voyages d'Amboise (600,00€ et 800,00€) et de Rome (800,00€) sont soumis au vote pour acceptation.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0

3 - <u>D.O. (décision de l'ordonnateur) et D.B.M. (décision budgétaire modificative)</u>

Les documents correspondants ont été projetés par Mme Abah.

Le tarif sur le chauffage sera fixe jusqu'à fin décembre mais le marché public dont nous bénéficions expire à la fin de l'année.

Des prélèvements à hauteur de 6500,00 euros sur les fonds de réserve du service général et de 5800,00 euros sur ceux du service de restauration, sont prévus. Les réserves mobilisables prévisionnelles, après ces prélèvements, s'élèveront à 32059,58 euros (SG) et 32333,69 (SRH)

Ces prélèvements correspondent, entre autres, à des achats d'une table de Bobath (pour une élève MDPH et pour laquelle une subvention sera sollicitée), d'un complément de luminaires LED, de cartes de self (que l'on achète tous les deux ans pour obtenir un prix avantageux), de 3 chariots inox pour la cuisine, et des prélèvements prévus pour les voyages.

Une annulation de recettes de 2019 (subvention environnement) est également prévue pour 600,00 euros, le projet n'ayant pas été totalement justifié.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0

4 - <u>Conventions : groupement papier, groupement comptable, S.D.I.S 44, Théâtre Grand T,</u>

Le coût du papier est en augmentation. L'adhésion au groupement de commande nous garantit des prix négociés.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0

Concernant le groupement comptable, il s'agit d'organiser nos relations avec l'agence comptable. Une participation financière de 0,05 % des dépenses de N-1 (hors amortissements) est prévue (environ 300,00 euros)

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0

Concernant les IPCS (Information Préventive aux Comportements qui Sauvent), avec le SDIS 44, il convient de continuer le travail sur la sécurité qui, au vu du dernier exercice très fluide, porte ses fruits.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0

Concernant le théâtre le Grand T, dans le cadre du programme « Grandir avec la culture » porté par le conseil départemental, des tarifs préférentiels sont accordés, et le remboursement du transport est possible sur demande.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0

5 – <u>Adhésion du collège à des associations :</u>

Il s'agit d'adhérer à l'AROEVEN et la FAL dans le cadre d'actions de formation en direction des élèves

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0

6 – <u>Concessions de logement de fonction</u>

Cf tableau joint en annexe.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0

9 – <u>Renouvellement de contrats P.E.C. (parcours emploi compétences)</u>

Il s'agit de contrats aidés portés par le conseil départemental.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0

10 – <u>Questions diverses</u>

Un représentant enseignant s'informe de la suite qui sera donnée aux travaux pour l'installation de la fibre. Y-a-t-il des démarches à faire par le collège pour que les services-supports du conseil départemental interviennent une fois la fibre physiquement raccordée ?

M. Mahieu répond que les travaux devraient s'enchaîner sans relance nécessaire.

Les enseignants rappellent les difficultés d'enseigner dans les conditions qui sont celles que connaissent le collège depuis la rentrée (lenteur des serveurs, blocage...)

Le conseil d'administration se termine à 19h20.

Signature du Chef d'Etablissement
Marc Levrard

Signature du Secrétaire de séance
Marie Landreau